



Traité Baba Metsia

Michna 1 - Chapitre 9

הַמְקַבֵּל שְׂדֵה מִחֵבְרוֹ,
מִקוֹם שְׁנֵהֲגוּ לְקָצֵר, יִקָּצֵר;
לְעֹקֵר, יִעָקֵר;
לְחֹרֵשׁ אֲחֵרָיו, יִחָרֵשׁ;
הַכֹּל כְּמִנְהַג הַמְדִינָה.
כְּשֵׁם שְׁחולֵקִים בְּתַבּוּאָה,
כֵּן חולֵקִים בְּתֵבֶן וּבִקֵּשׁ.
כְּשֵׁם שְׁחולֵקִים בַּיִן,
כֵּן חולֵקִין בְּזַמּוֹרוֹת וּבִקְנִיָּם.
וְשֵׁנֵיהֶם מְסַפְּקִים אֶת הַקְּנִיָּם.

Si quelqu'un prend à son prochain un champ à ferme, là où il est d'usage de couper, il coupera ; d'arracher, il arrachera ; de labourer après, il labourera, le tout conformément à l'usage du pays.

De même qu'ils partagent la récolte, de même ils partagent la paille et le chaume ; de même qu'ils partagent le vin, de même ils partagent les sarments et les échelas, mais les deux doivent fournir les échelas.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions